



santé
famille
retraite
services

Loire-Atlantique - Vendée

Service aux Entreprises

Pôle Relations Entreprises

Tel : 02.40.41.39.79

Ref : ESGE01881 / 1950744003221

Monsieur MAXIME HAMON

La géradière

St SULPICE DES LANDES

44540 VALLONS DE L ERDRE

Objet : Affiliation

ATTESTATION D'ACTIVITÉ

Je soussigné le Directeur de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole de Loire-Atlantique Vendée, certifie que :

Monsieur MAXIME HAMON

domicilié(e) :

La géradière

St Sulpice des Landes

44540 VALLONS DE L ERDRE

N° d'immatriculation : **1950744003221**

- Est affilié(e) à notre organisme à compter du 01/01/2024 date de 1^{ère} affiliation
- En qualité de **Chef d'exploitation à titre principal**
-

Au sein de la société : **GAEC DU PATIS**

N° SIRET / SIREN : **41981170800017**

- Dont les associés sont :
 - **Mr Maxime HAMON**
 - **Mr Yvon HAMON**
 - Activité : **Céréales et Elevage de gibiers**
- Depuis cette date, l'intéressé(e) est garanti(e) par l'Assurance Maladie des Exploitants Agricoles (AMEXA) auprès de la MSA.
- Est bénéficiaire de l'Aide à la Création d'Entreprise (dispositif ACRE).

Fait à Saint Herblain, le 21 mars 2024

Le Directeur

Si vous entendez contester cette décision, vous devez saisir la Commission de Recours Amiable de la MSA dans un délai de 2 mois à compter de la date de réception de la présente notification :

Commission de Recours Amiable – MSA Loire Atlantique Vendée

33 boulevard Réaumur

85933 La Roche Sur Yon Cédex 9